

10030/2

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE
de
UNITE
BT

**PROCEDURE
DE RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIF
BORDEREAU D'ENVOI
DE PROCEDURE**

C.U: | PV N°743/2004

Pièce | Feuille

ANALYSE & REFERENCES :
Objet : Observation d'un phénomène aérospatial non identifié.

DATE DES FAITS (JOUR MOIS AN OU PERIODE)
20 mai 2004 à 00h30

Description des lieux
02. AOUT 2004

LOCALISATION DES FAITS

Description des lieux
02. AOUT 2004

DESIGNATION DES PIECES

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION DES PIECES
1	Procès-verbal de synthèse
2	Procès-verbal d'audition de témoin de T S
3	Plan de situation
4	Procès-verbal d'investigations et vérifications
5	Procès-verbal d'audition de témoin de S J

		Date de Clôture	Transmis le 27 04 04
01	M. le Préfet		
01	M le Général, commandant la région aérienne		
02	D.G.G.N - Bureau défense opération - Sous direction des opérations - Bureau renseignement situation		
01	Archive Brigade	(Signature)	(Cachet & signature)

**PROCEDURE
DE RESEIGNEMENT
ADMINISTRATIF
PROCES-VERBAL
DE
SYNTHESE****ANALYSE & REFERENCES :****Objet** : Observation d'un phénomène aérospatial non identifié.

Nous soussignés, Gendarme, G J , Agent de police judiciaire,
en résidence à la brigade de

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la
Gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

PREAMBULE

Le vendredi 21 mai 2004, M. T S demeurant , se
présente à notre unité afin de nous relater l'observation d'un Phénomène Aérospatial Non
identifié, survenu le jeudi 20 mai 2004, à 00h30. -----

EXPOSE DES FAITS

Le jeudi 20 mai 2004, à 00h30, Mr T S : en compagnie de sa concubine et
de leur voisin M. et Mme P , observent depuis la terrasse de leur villa route de
à , un phénomène aérospatial étrange. -----

Durant 3 à 4 minutes, Messieurs T et P voient apparaître à une
altitude d'environ 800 à 1000 mètres, un objet se déplaçant à grande vitesse, sans aucun
bruit et dans le sens de direction Sud / Nord-ouest. Cet objet a une trajectoire rectiligne et
comporte, sur ce qui pourrait être sa poupe un énorme faisceau lumineux qui éclaire par
intermittence le ciel et la terre et sur ce qui pourrait être sa proue une petite lumière verte.
Les témoins ne peuvent décrire la forme de l'objet volant. -----

Les conditions atmosphériques au moment des faits sont très bonne et font état d'un
ciel dépourvu de nuages. -----

ENQUETE

Nous recueillons le témoignage de M. T S et lui faisons préciser les
circonstances dans lesquelles l'observation s'est déroulée. ----- (Cf. pièce n° 2)

Conformément à la Circulaire Ministérielle n°32600 DEF/GEND/O.E./D.O/RENS du
08 novembre 1985, il est établi un message relatif à l'observation d'un phénomène
aérospatial non identifié que nous transmettons à la cellule renseignement du groupement
de la gendarmerie départementale des -----

Un plan de situation du lieu d'observation du phénomène est établi. (Cf. pièce n° 3)

Le lieu d'observation des témoins se trouvant à proximité de l'aéroport de
, des investigations sont effectuées auprès du responsable de la circulation
aérienne de cet aéroport. ----- (Cf. pièce n° 4)

Suite à l'article paru dans les quotidiens locaux, Mme S J se met en rapport avec notre unité et déclare avoir observé des faits semblables à ceux indiqués dans la presse. Toutefois, l'intéressée, amatrice d'astronomie, indique que le phénomène observé pourrait s'apparenter à un satellite en perte d'altitude. -----
----- (Cf. pièce n° 5)

M. P est contacté téléphoniquement afin d'être convoqué à notre unité pour être entendu sur l'observation du phénomène, il nous précise qu'il ne pourra répondre à notre convocation car il doit s'absenter durant une longue période. Néanmoins, M. P corrobore les dires de son voisin M. T , avec lequel il était en compagnie, le soir des faits. -----

CLOTURE

La crédibilité des témoins ne peuvent être mises en doute et les faits observés et relatés semblent concordés. Toutefois il est possible que les faits observés ne se rapportent pas à l'observation d'un objet matérialisé mais à un phénomène connu ou inconnu avec ou non vision d'un objet.

Dont procès-verbal fait et clos à

, le 11 juillet 2004 à 17 heures 53.

L'Agent de Police Judiciaire

**PROCEDURE
DE RESEIGNEMENT
ADMINISTRATIF
""AUDITION""**

C.U : PV N°743/2004

Pièce

2

Feuillet

111

ANALYSE & REFERENCES :

Nous soussignés, Gendarme, G J , Agent de police judiciaire,
en résidence à la brigade de

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la
Gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

PERSONNE CONCERNEE

NOM & PRENOM (Pour une femme, toujours inscrire le nom de jeune fille, éventuellement suivi du nom d'épouse)

T S

DATE & LIEU DE NAISSANCE (Commune, Code département ou pays)

Nationalité (si étranger)

De nationalité française

FILIACTION et SITUATION DE FAMILLE (dans le cas où ces renseignements doivent être recueillis)

ADRESSE COMPLETE (Bâtiment, escalier, rue commune, code postal et bureau distributeur, éventuellement n° de téléphone) profession

, artiste peintre

DECLARATION

Ce jour, le vendredi 21 mai 2004, à 15 heures

Nous trouvant à

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

""Le jeudi 20 mai 2004, à 00h30, en compagnie de mon amie et de nos voisins M. et Mme P , nous avons été témoins de faits étranges. Alors que nous étions sur la terrasse de notre résidence à , nous avons vu apparaître dans le ciel un objet volant à une très grande vitesse (proche de celle des avions de chasse). Cet Objet Volant Non Identifié ne faisait aucun bruit et avait une trajectoire rectiligne, il comportait sur son arrière un énorme faisceau lumineux balayant le ciel et la terre. Je me trouvais sur ma terrasse orientée Sud Sud-Est, j'avais le dos tourné à cette direction. L'objet est arrivé derrière moi sur ma gauche et volait vers la direction nord-ouest. Il ne semblait pas voler très haut, peut être à environ 800 ou 1000 mètres. Alors que nous nous sommes levés pour suivre des yeux cet objet, nous avons vu que le faisceau lumineux considéré à l'arrière de l'O.V.N.I. s'éteignait. Il ne restait de visible que cette petite lumière verte qui se trouvait semble t'il à l'avant de l'O.V.N.I. Le faisceau arrière et la lumière verte sont les seules choses que nous avons pu voir, il n'était pas possible de distinguer une quelconque forme. La nuit était noire, il n'y avait pas de clarté de lunaire, cependant le ciel était dégagé et donc étoilé. Il n'y avait non plus aucun vent soufflant. C'est cette absence de bruit qui m'a particulièrement impressionné, j'ai l'habitude de voir des avions et des hélicoptères passés au dessus de mon habitation et un aéronef volant à une telle altitude et vitesse ne peut pas se déplacer sans bruit d'air ni de propulsion. Nous avons pu constater ces faits durant une période de 3 à 4 minutes. Près de 5 ou 6 kilomètres après nous avoir dépassé, l'O.V.N.I a considérablement ralenti. Ce ralentissement s'est effectué en un temps très court, aussitôt, l'engin a commencé par virer sur sa droite, décrivant ainsi une courbe tout en descendant et en partant dans l'axe de l'aéroport. Toutefois il se trouvait nettement au-delà de la piste. L'engin vu sa basse altitude a été caché par un bâtiment érigé à proximité de ma résidence. Je n'ai pu donc voir où se dirigeait l'engin.

Je précise que je réside non loin de l'aéroport de , je suis à environ 3 Km du bout de piste, j'ai donc l'habitude de voir tous type d'aéronefs décoller ou atterrir.

à le vendredi 21 mai 2004 à 16 heures 15

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus. J'y persiste et je n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.-----

La personne entendue

L'Agent de police judiciaire

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE LA DEFENSE

GENDARMERIE NATIONALE

COMPAGNIE DE

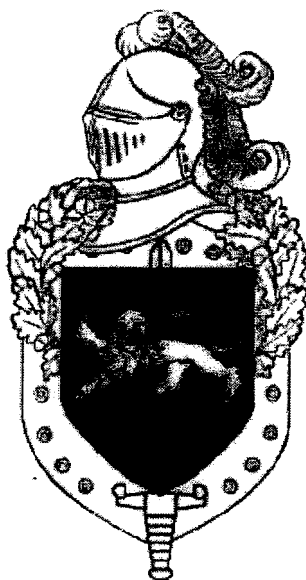
BT



N° PIECE: 3
N° FEUILLET:

PV N °645/2004

PLAN DE SITUATION



AFFAIRE : OBJET VOLANT NON IDENTIFIE

PROCES-VERBAL : 74312004 BT

GENDARMERIE NATIONALE		RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF	PROCES-VERBAL D'INVESTIGATION ET VERIFICATION	
Compagnie ou Escadron CIE GD				
Unité COMMUNAUTE DE BRIGADES DE				
Code unité	Procès-Verbal 00743/2004	N° Pièce 4	N° Feuille 1	

Nous soussigné Adjudant G D , OPJ, en résidence à
Vu les articles , 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie
Rapportons les opérations suivantes.

Dans le cadre de la procédure ouverte relative à une observation d'un phénomène aérospatial non identifié le 20 mai 2004 aux environs de 00 HEURE 30 au dessus du territoire de la commune de nous avons effectué les investigations suivantes .

Le lundi 24 MAI 2004 à 15 heures 30, nous nous rendons à l'aéroport de et prenons contact avec les gendarmes de la brigade des transports aériens .

Ces derniers nous dirigent vers Monsieur B , chef de la circulation aérienne .

De l'entretien et des vérifications effectués par cette personne il ressort les éléments suivants :

**Aucune circulation aérienne (civile ou militaire) n'a été signalée
entre 22 HEURES 30 le 19 MAI 2004 et 00 HEURE 30 le 20 mai 2004
(HEURE TU)
A une altitude de 4000 M minimum.**

A l'issue, nous avons rédigé le présent procès-verbal.

A le 24 MAI 2004 à 16 heures 00.

GENDARMERIE NATIONALE		RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF		
Compagnie ou Escadron CIE GD			PROCES-VERBAL D'AUDITION	
Unité COMMUNAUTE DE BRIGADES DE				
Code unité	Procès-Verbal 00743/2004	N° Pièce 5	N° Feuille 1	

Nous soussigné Adjudant G D , OPJ, en résidence à
Vu les articles , 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Rapportons les opérations suivantes.

Nous trouvant au bureau de notre unité à , entendons :
Madame S J épouse D , née le à
demeurant retraitée

qui déclare le **vingt cinq mai deux mille quatre à seize heures trente minutes** : «
« « « « Je suis intéressée par l'astronomie en tant qu'amateur , et j'observe le ciel
régulièrement. « « « « « « .
« « « « Le 20 MAI 2004 après minuit, je me trouvais sur la pelouse et j'observais la comète
NEAT laquelle est visible actuellement à l'OUEST . « « « « « «
Je regardais dans la direction SUD / OUEST . Les conditions d'observation étaient très bonnes, le
ciel était dégagé, il n'y avait pas de nuage .
« « « « Mon attention a été attirée par la présence d'une forte globulaire à forte luminosité .qui
se déplaçait très rapidement , je l'ai observé pendant 15 à 20 secondes environ. Sa direction était
rectiligne, me faisant croire à un satellite . Il avait une forme ronde telle une balle. J'ai commencé à
l'observer venant de la direction SUD / OUEST pour se diriger NORD-NORD/EST . « « « «
« « « « Sa forte luminosité me fait penser que cet objet était très haut en altitude, du fait que le
soleil était couché depuis environ 02 heures . « « « « «
« « « « Dans mon télescope, la taille de cet engin était comme une balle . » » » »
« « « « Je n'ai perçu aucun bruit lors de ce passage . « « « «
« « « « A mon avis, en ce qui concerne, cette observation , il s'agissait d'un satellite en perte
d'altitude . » » » » ».

A le 25 MAI 2004 à 16 HEURES 45.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et
n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. »
La personne entendue